

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Ville de Waterloo
 M. Yves Gagnon
 417, de la Cour
 Waterloo, Québec
 JOE 2N0
Tél.: (450) 539-2282

Certificat : **3895530**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2024-05-06
 Projet client : 058-WAT#001-WOO#Eau potable
 Bon de commande : *
 Chargé de projets : Clémence Hauduc : 514-332-6001 #5100
 Adresse courriel : Clemence.Hauduc@et.eurofinsca.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7519865

Identification client : NA

Nature : Eau souterraine

Nom du préleveur : Andrea Lapierre

Date de prélèvement: 2024-04-08

État à la réception : Conforme (!)

Date de réception: 2024-04-09

Lieu du prélèvement : Puits Taylor

Info. supplémentaires : NA

Chlore résiduel libre : NA

Chlore résiduel total : NA

Chloramine : NA

Résultat pH : NA

Température à la réception (°C) : 16.5

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Arsenic dissous	Oui	ENVX-CHM-35			2024-04-09	QC
Arsenic (As)			<0.002	mg/L		
Calcium dissous	Oui	ENVX-CHM-35			2024-04-09	QC
Calcium (Ca)			58.8	mg/L		
Dureté calcul	Non	ENVX-CHM-35			2024-04-09	QC
Résultat			186	mg CaCO3/L		
Mercure dissous	Oui	ENVX-CHM-35			2024-04-09	QC
Mercure (Hg)			<0.0002	mg/L		
Magnésium dissous	Oui	ENVX-CHM-35			2024-04-09	QC
Magnésium (Mg)			9.5	mg/L		
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Oui	ENVX-CHM-61			2024-04-13	QC
Naphtalène			<0.1	µg/L		
Acénaphthylène			<0.1	µg/L		
Acénaphthène			<0.1	µg/L		

Avertissement Hors critères

** Analyse accréditée par le CCN -- Accr. * : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Ville de Waterloo
 M. Yves Gagnon
 417, de la Cour
 Waterloo, Québec
 JOE 2N0
Tél.: (450) 539-2282

Certificat : **3895530**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2024-05-06
 Projet client : 058-WAT#001-WOO#Eau potable
 Bon de commande : *
 Chargé de projets : Clémence Hauduc : 514-332-6001 #5100
 Adresse courriel : Clemence.Hauduc@et.eurofinsca.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7519865

Fluorène	<0.1	µg/L
Phenanthrene	<0.1	µg/L
Anthracène	<0.1	µg/L
Fluoranthène	<0.1	µg/L
Pyrène	<0.1	µg/L
Benzo[c]phenanthrene	<0.1	µg/L
Benzo[a]anthracene	<0.1	µg/L
Chrysène	<0.1	µg/L
Benzo[b]fluoranthene	<0.1	µg/L
Benzo[j]fluoranthene	<0.1	µg/L
Benzo[k]fluoranthene	<0.1	µg/L
Benzo[b + j + k]fluoranthene	<0.1	µg/L
7,12-Diméthylbenzo[a]anthracene	<0.1	µg/L
Benzo[e]pyrène	<0.1	µg/L
Benzo[a]pyrène	<0.1	µg/L
3-Méthylcholanthène	<0.1	µg/L
Indéno[1,2,3-cd]pyrène	<0.1	µg/L
Dibenzo[a,h]anthracene	<0.1	µg/L
Benzo[ghi]perylene	<0.1	µg/L
Dibenzo[a,l]pyrene	<0.1	µg/L
Dibenzo[a,i]pyrene	<0.1	µg/L
Dibenzo[a,h]pyrene	<0.1	µg/L
D8-Naphtalène (%)	85	%
D10-Acénaphène (%)	<>	%
D10-Phénanthrène (%)	<>	%
D12-Pérylène (%)	68	%

Avertissement Hors critères

** Analyse accréditée par le CCN -- Accr. * : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Ville de Waterloo
 M. Yves Gagnon
 417, de la Cour
 Waterloo, Québec
 JOE 2N0
Tél.: (450) 539-2282

Certificat : **3895530**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2024-05-06
 Projet client : 058-WAT#001-WOO#Eau potable
 Bon de commande : *
 Chargé de projets : Clémence Hauduc : 514-332-6001 #5100
 Adresse courriel : Clemence.Hauduc@et.eurofinsca.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7519865

D14-Terphényle (%)		107	%
Phtalates	Non	ILCE-022	2024-04-10
			LG
Phtalate de Di-n-butyl		<5.00	µg/L
3,3'-dichlorobenzidine		<1.00	µg/L
Phtalate de bis(2-éthylhexyle)		<5.00	µg/L
d4-Dibutyl phtalate		103	%

Commentaires de l'échantillon : L'échantillon pour l'analyse des Métaux dissous a été filtré et préservé au laboratoire dans un délai conforme.
 (!)Dû à un accident de laboratoire, le résultat du paramètre composés phénoliques ne sera pas disponible

Commentaires du certificat : C.C :
 Andréane Lapierre : andreane.lapierre@simo.qc.ca
 Groupe Hélios : labo.gmao@groupehelios.com
 Orford Aquatech : orford@aquatech-inc.com
 Travaux publics : travauxpublics@ville.waterloo.qc.ca

Approuvé par : 
 Kathy Morin, Chimiste
 Site de Québec



Avertissement **Hors critères**

** Analyse accréditée par le CCN -- Accr. * : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.